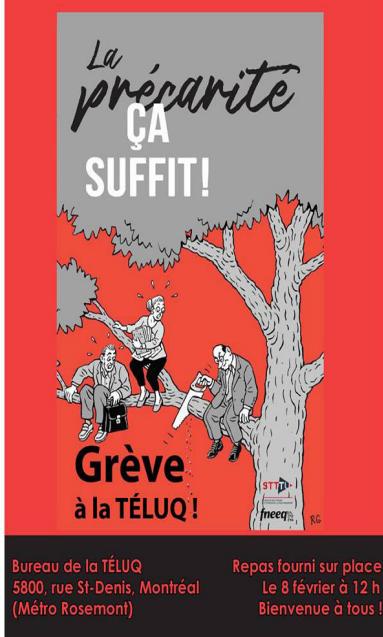


L'EXPRESSO

Vol. 23, no 2, le 8 février 2019

APPEL À LA MOBILISATION



*3 au 9 février 2019
Semaine des enseignantes
et des enseignants*



PARTICIPEZ À LA TOURNÉE DE

L'EXÉCUTIF
EnjeUX Précarité Salaires spécifiques Financement de la formation continue Allocation de plus de ressources (CI, élèves en difficultés, coordination, etc.) La gestion alimentaire dans les institutions Allègement de la tâche dans plusieurs programmes (sciences, élèves en difficultés, etc.) Revoir les plafonds de calcul de CI Les calculs de CI et de tâches des départements à petites cohortes et à fonctionnement hors-norme TéléORTICULTURE 27 NOVEMBRE et non une substitution au TPI. 10 DÉCEMBRE Valorisation de la profession enseignante Méthodes, d'apprentissages technologiques (crayons enregistreurs, tuto-enseignement, etc) Environnement et énergie 11 DÉCEMBRE Demande venant de l'ordre du jour CINÉMA ET COMMUNICATIONS (MÉDIAS).
relocalisation 1re année 17 DÉCEMBRE (offre de programme) Gestion de la création de programmes Mettre de l'avant les enjeux politiques hors convention (environnement, austérité, etc.) ASSISTANTS INFIRMIERS 17 JANVIER Résignant.es Communication LITTÉRATURE 22 JANVIER (permanence, liberté d'enseignement, remplacement maladie, calcul du TCA, traitement différencié, intégration complète, vie départementale, institutionnelle) CHIMIE 19 FÉVRIER SÉCURITÉ INCENDIE 19 FÉVRIER (jeunes enseignants) SCIENCES SOCIALES 19 MARS (surnée (labo, examens) Conciliation travail études famille Formation en région (télé-enseignement, carte des programmes, etc.) LIBÉRATIONS pour projets et nouveaux cours ou labos Échelons salariaux et différences de salaires

ET VOUS!?

COUP D'ŒIL SUR ...

Votre COMITÉ DES RELATIONS DE TRAVAIL :

Le 31 janvier 2019, votre comité des relations de travail a présenté à la partie patronale son bilan de la rentrée.

Au menu : les changements de tâches et les difficultés de communication. La partie patronale nous a proposé de reporter la création de la tâche, elle croit que cela diminuerait le nombre de changements.

Nous nous sommes aussi entendus pour réfléchir aux procédures de remplacement, aux reports de disponibilités, aux Nejk (nombre d'étudiants par groupe de stage) et aux désistements.

À suivre!

L'INFORMO

Envoyez-nous vos idées, réflexions, constats, chroniques, etc. !

Date de tombée pour le numéro du 8 mars « On ne naît pas femme... » :
-le 13 février avant 16h

AG

12 février, 12h00 à 14h05

Foyer de la
Salle André-Mathieu
Un repas dans de la véritable
vaisselle sera servi
des 11h40.

- + 1. Election d'un-e président-e d'assemblée
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de l'AG du 14 décembre 2018
- 4. Informations
 - 4.1 Regroupement cégep
 - 4.2 CCSPP et Regroupement
 - 4.3 Rencontre avec le nouveau Directeur général
- 5. Élections
 - 5.1 Comité environnement
 - 5.2 Conseil fédéral (15 fév.)
- 6. Neutralité religieuse de l'État : Proposition 1
- 7. Ralliement à la position prise par la Fneeq sur les alliances

Signez la pétition en ligne! <https://ecole.ca.edu/petition/>

Accueil nouvelles et nouveaux profs

le lundi 11 février
à l'Amboisie
18h15 à 21h



Connaissez-vous les conditions de travail des chargé.e.s de cours à la formation continue?

Voir les réponses dans l'encadré du bas*

1. En fonction de quoi le salaire des chargées et des chargés de cours augmente-t-il?
 a) l'expérience b) la scolarité c) les deux
2. De combien de jours de congé de maladie rémunérés la ou le chargé de cours bénéficie-t-il par année?
 a) 0 b) 2 c) 4 d) le nombre de jours de congé de maladie est établi au prorata de leur charge d'enseignement
3. Jeanne vient d'être embauchée comme chargée de cours, et elle enseignera 525 heures dans son année (ce qui lui donnera un temps complet annuel aux fins de la priorité d'emploi). Elle a un bac, 16 ans de scolarité et 10 années d'expérience professionnelle. Elle gagnera approximativement :
 a) 10 000\$ de moins que si elle était à temps complet au régulier.
 b) 25 000\$ dollars de moins que si elle était à temps complet au régulier.
 c) à peu de choses près, le même salaire que si elle enseignait au régulier.

QUIZ

COUP D'ŒIL SUR ...

la révision de la PIÉA

Le sous-comité de la Commission des études (CÉ) chargé de la réécriture complète de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) a entrepris ses travaux au mois de novembre dernier.

Formé de membres élus de la CÉ, ce sous-comité se réunit environ une fois par mois. La dernière rencontre (6 février) a porté sur la notion d'évaluation finale intégratrice! Assistait-on au grand retour de la PFA (performance finale attendue)? À surveiller...

Le sous-comité lancera bientôt une première étape de consultation. Au cours du processus, les professeur.e.s, les départements et, bien sûr, l'assemblée générale seront mis à contribution pour réaliser cette refonte très attendue.



RECRUTEMENT

élections à l'AG du 19 février

Comités paritaires

D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT (CACE) : 1 POSTE

LE CACE EST UN COMITÉ CONSULTATIF DONT LES PRINCIPAUX RÔLES CONSISTENT À ÉVALUER LES DIVERSES SITUATIONS AYANT UN LIEN AVEC LA GESTION ENVIRONNEMENTALE OU L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT; FAIRE DES RECOMMANDATIONS ET DES PROPOSITIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE EN MATIÈRE DE CHOIX RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT; PROPOSER OU APPUYER DIVERS PROJETS; ASSURER LE SUIVI DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE.

FRÉQUENCE : ENVIRON 2 À 3 RÉUNIONS PAR SESSION, LE MERCREDI APRÈS-MIDI.

RELATIONS DE TRAVAIL (CRT) : 1 POSTE

CE COMITÉ SERT À DISCUTER ET À RECHERCHER UNE ENTENTE SUR TOUTE QUESTION RELATIVE À L'APPLICATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE ET AUX CONDITIONS DE TRAVAIL.

FRÉQUENCE : ENVIRON UNE RÉUNION PAR MOIS, LE JEUDI, DE 9H50 À 17H00.

Comités syndicaux

ENVIRONNEMENT

LE COMITÉ ENVIRONNEMENT EST CHARGÉ DE SENSIBILISER LES MEMBRES SUR LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES, DE PROPOSER DES ARTICLES À L'INFORMO ET D'ORGANISER DES ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES.

FRÉQUENCE : À DÉTERMINER LORS DE LA 1ÈRE RÉUNION DU COMITÉ.

CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAINE (CCMM)

LE CONSEIL EST UNE INSTANCE DE LA CSN QUI RASSEMBLE TOUS LES SYNDICATS CSN DE LA GRANDE RÉGION DE MONTRÉAL. UNE BELLE INSTANCE QUI VISE LA SOLIDARITÉ INTERSYNDICALE!

LES MEMBRES DE CE COMITÉ ASSISTENT AUX CONSEILS CENTRAUX ET EN RENDENT COMPTE À L'EXÉCUTIF.

FRÉQUENCE : ENVIRON UNE RÉUNION PAR MOIS, LE MERCREDI SOIR.

FRÉQUENCE : ENVIRON UNE RÉUNION PAR MOIS, LE MERCREDI SOIR.

Journée mondiale de la justice sociale

Rassemblement et marche

Le 20 février 11h30

Square Victoria (coin McGill et St-Jacques)
 Sous couvert de l'épouvantail de « crise » des finances publiques, nous avons eu droit ces dernières années à plusieurs ronds de coupes, de compressions et de hausses de tarifs. Les dommages sont considérables et rien n'indique que les politiques qui seront mises en œuvre par le nouveau gouvernement amélioreront les choses.

Après des années d'austérité, le gouvernement québécois a cumulé d'importants surplus depuis deux ans. Ces surplus ont été réalisés au détriment de la majorité de la population et au prix de l'affaiblissement de notre filet social. Avec des surplus de 4,5 milliards \$ et des mesures fiscales plus progressistes, nous avons les moyens de réinvestir massivement dans l'ensemble des services publics, de financer plus adéquatement les programmes sociaux et de mieux soutenir les organismes d'action communautaire autonome.

Un filet social fort : c'est la meilleure manière de s'assurer que notre société soit la plus juste possible et que les droits humains et la dignité des personnes soient respectés! C'est une question de CHOIX politiques. Exigeons que le gouvernement prenne les moyens d'améliorer nos communautés et nos conditions de vie!

Action organisée par la Coalition Main rouge et la campagne Engagez-vous pour le communautaire pour informations: engagezvousaca.org

COUP D'ŒIL SUR ...

Comité d'action et de concertation en environnement du 6 février 2019

Les activités de la programmation de la Semaine du développement durable qui aura lieu du 18 au 22 février ont été présentées. Un 5 à 7 « développement durable » prévu dans l'agora le jeudi 21 février pourra d'ailleurs accueillir toute la communauté!

Des gourdes réutilisables portant fièrement le logo du CACE seront gratuitement distribuées dans l'agora le lundi 18 février entre 12h et 13h!

Le CACE recommande à la Régie de proposer au C.A. de prendre une position forte en terme de lutte aux changements climatiques en devenant signataire institutionnel du Pacte pour la transition.

Le CACE recommande aussi à la Régie de proposer deux actions concrètes que le Collège peut mettre en place d'ici deux ans, soit l'implantation au printemps 2019 d'un projet pilote de compostage avec la Ville de Laval et la mise en place d'incitatifs concrets pour favoriser la mobilité durable et la réduction de l'utilisation de l'auto-solo par la communauté montmorencienne.

